



Pédagogie spécialisée à la

En 2018, lors de la consultation relative au concept de pédagogie spécialisée que l'on peut qualifier de détaillée, mettant l'accent sur la prise en charge de... Les enseignant-es ordinaires étaient concerné-es par le principe, car tant un... des enseignant-es en place, qu'une formation de base adéquate dans le cours... Mais l'intégration a ses limites financières...

L'ordonnance sur la pédagogie spécialisée est actuellement en consultation. L'aspect financier prendra le dessus, c'est certain. Bien que depuis dix ans la loi sur le personnel définisse clairement les enseignant-es de l'école obligatoire comme des employé-es de l'État, rien n'a été fait pour modifier la répartition des charges État/communes, répartition qui prévoit aujourd'hui que les salaires des enseignant-es de l'école obligatoire sont assumés à 62,5% par les communes. Celles-ci, et il semble que cela ira dans ce sens avec le pourtant frileux projet d'ordonnance sur la pédagogie spécialisée, n'entrent plus en matière sur des mesures qui auraient une incidence sur leurs charges.

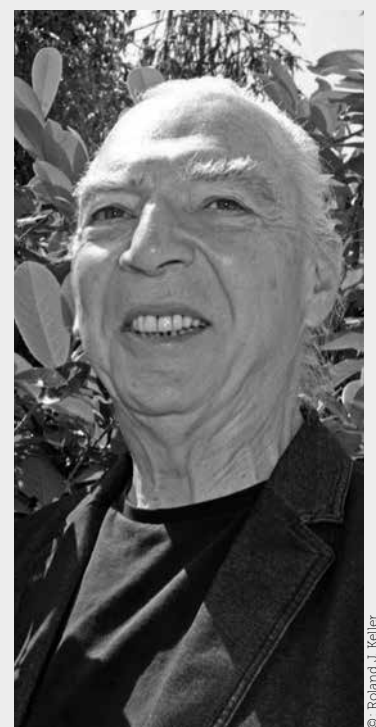
Cela dit, le projet mis en consultation ne convainc pas les membres du SEJ qui ont été largement consulté-es sur cet objet. Plusieurs questions subsistent. La plus évidente est naturellement le calcul fait pour les décharges. Un-e en-

seignant-e spécialisé-e de référence pourrait avoir la responsabilité de soutenir quelque cinquante enseignant-es ordinaires et quelque mille élèves pour déterminer les besoins spécifiques pour les élèves en difficulté. Il-elle aura un travail administratif phénoménal à assurer si l'on veut que des réponses soient apportées, et il-elle bénéficiera pour tout cela de six leçons de décharge.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante: trouverons-nous huit à dix enseignant-es spécialisé-es suffisamment inconscient-es pour s'intéresser à la fonction? Toujours au chapitre des décharges, les actuel-les enseignant-es de classes ou structures spécialisées verront leur droit passer de deux à une seule leçon de décharge. En contrepartie, on accepte d'octroyer une leçon de décharge à l'enseignant-e ordinaire qui aurait au moins deux élèves en intégration dans sa classe. Si la seconde mesure se justifie pour le moins, des calculs étranges, ve-

Un remarquable pédagogue n'est plus

Michel Girardin est décédé à la fin du mois de novembre, à l'âge de 80 ans. Premier directeur de l'Institut pédagogique de Porrentruy, il a marqué des générations d'enseignant-es par ses idées novatrices et son enthousiasme. La carrière de Michel Girardin l'a mené de l'École normale à l'Université de Genève, et du métier d'instituteur à celui de formateur. La fondation de l'Institut pédagogique, qu'il a dirigé de 1982 à 1993 a été une aventure marquante et fulgurante: décision du Parlement en mai 1982, nomination des enseignant-es en juin et juillet, entrée de la première volée d'étudiant-es le 15 août. «Les débuts se firent sans plan d'étude, sans programme. On y faisait de la didactique, de la pédagogie et des exercices pratiques de transmission, relevait Joseph Chalverat dans *Le Quotidien Jurassien* du 28 novembre. C'était une conception radicalement différente de la formation des enseignant-es, de l'école enfantine au Lycée». Nouveaux concepts dans la formation des enseignant-es, suppression des notes remplacées par l'acquisition d'unités de formation, «l'entrée en souveraineté du canton du Jura a permis à la formation des maître-sses de faire un progrès considérable», disait Michel Girardin. Et l'Institut pédagogique de Porrentruy «si petit qu'il fût avec ses soixante étudiant-es, était devenu une référence dans le monde de l'éducation francophone, où des pontes du domaine venaient sans hésiter lorsqu'ils y étaient appelés» se rappelle Louis-Joseph Fleury. Sa vision de l'école? «On ne décrète pas le rythme de développement d'un être humain. Chaque enfant est unique et avance dans ses conquêtes à un rythme irrégulier. Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter au système scolaire, surtout lorsque celui-ci est mû par la volonté de faire des économies. C'est, au contraire, à l'école de se mettre au diapason de l'enfant», écrivait Michel Girardin. Des mots toujours d'actualité. (lqj/cf)



© : Roland J. Keller